

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le deuxième (2<sup>e</sup>) jour de février 2015 à 19 h au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

#### **Absence motivée :**

Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
-------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- Items statutaires**

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal	
	• Session ordinaire du 12 janvier 2015	Décision
	• Session extraordinaire du 26 janvier 2015	Décision
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 31 janvier 2015	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

### **2- Administration**

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Envoi des comptes de taxes : personnel supplémentaire	Décision

### **3- Aqueduc et égout**

3.1	Rue du Parc – Mandat firme génie-conseil	Décision
-----	--	----------

### **4- Sécurité publique**

### **5- Voirie**

5.1	Amélioration du réseau routier – Subventions	Décision
-----	--	----------

### **6- Urbanisme et environnement**

6.1	Contrat d'enfouissement des matières résiduelles	Décision
6.2	Appui à l'APLE – Subvention Fonds bassin versant	Décision

**7- Loisirs et culture**

**8- Affaires diverses**

8.1 Journées de la persévérance scolaire Décision

**9- Liste de la correspondance**

**10- Période de questions**

**11- Certificat de disponibilité**

**12- Levée de la session régulière**

**1- Items statutaires**

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire André Gamache.

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2015-02-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**1.2 Adoption des procès-verbaux**

**• Session ordinaire du 12 janvier 2015**

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 12 janvier 2015 tel que présenté par la directrice générale.

2015-02-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**• Session extraordinaire du 26 janvier 2015**

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 26 janvier 2015 tel que présenté par la directrice générale.

2015-02-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

### 1.4 Adoption des comptes à payer

## **Liste des comptes à payer au 2 février 2015**

4	STRATFORD - PETITE CAISSE	153,70 \$
8	DANY ST-ONGE	81,61 \$
9	BILO-FORGE INC.	13 500,64 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	1 495,04 \$
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	231,12 \$
34	MÉGABURO	122,50 \$
49	RÉSEAU BIBLIO DE L'ESTRIE	4 673,78 \$
120	COMM. ADMIN. DES RÉGIMES DE RETRAITE ET ASSURANCE	678,58 \$
133	JÉRÔME BRETON	611,15 \$
258	JOCELYN ROY ÉLECTRIQUE 2010 INC.	341,17 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	46,87 \$
303	ÉQUIPEMENT POMERLEAU INC.	637,05 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	3 893,26 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	469,35 \$
538	LES COMPTEURS LECOMTE LTÉE	34,49 \$
644	CLD MRC DU GRANIT	712,03 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	59,34 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC	6 333,69 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	668,64 \$
769	ALARME MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	1 368,78 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	4 347,82 \$
889	PROPANE GRG INC.	588,60 \$
902	GAGNON ÉQUIP. & FOURNITURES INDUSTRIELS	246,17 \$
1030	ÉQUIPEMENTS SIGMA INC.	1 430,77 \$
1046	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	629,55 \$
1051	DBO EXPERT INC.	76,98 \$
1066	ALSCO CORP.	160,52 \$
1070	TABLE DE CONCERTATION 0-5 ANS	67,00 \$
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	673,19 \$
1217	RÉAL BOISVERT	33,92 \$
1295	WURTH CANADA LTÉE	135,83 \$
1308	TARDIF DIESEL INC.	384,37 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>44 887,51 \$</b>

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2015-02-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 1.5 Dépôt de la situation financière en date au 31 janvier 2015

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 31 janvier 2015.

### 1.6 Rapports des présidents des comités

#### **Aqueduc & Égouts Daniel Poirier, en l'absence de Richard Picard**

Les élus responsables travaillent à l'élaboration d'une politique sur la consommation de l'eau potable conjointement avec la direction. Le règlement municipal n° 1108 sur l'utilisation de l'eau potable sera adopté en mars 2015. Un 2<sup>e</sup> volet de ce règlement traitera de l'installation des compteurs d'eau dans les bâtiments raccordés au réseau d'aqueduc.

#### **Relations de travail André Gamache**

- Une rencontre avec les pompiers a eu lieu pour discuter des sujets suivants :
  - ajustement salarial versus les heures de pratique et de maintenance;
  - tâches effectuées par ceux-ci dans Stratford et en entraide;
  - ajustement salarial de monsieur Benoît Boisvert, chef pompier, et élaboration d'une grille comportant les tâches de celui-ci.

#### **Développement (internet, services de proximité, Pacte rural) Daniel Poirier**

Pacte rural :

Pour 2014-2015, un montant de 22 740 \$ est réservé pour Stratford, représentant 60 % du projet à réaliser. La Municipalité doit investir l'autre 40 %. La demande doit être complétée à la fin mai ou en septembre au plus tard. Le Cercle des gens d'affaires de Stratford a été rencontré afin de déterminer le meilleur projet pour notre municipalité : les différents partenaires de la communauté seront consultés à ce sujet.

#### **Voirie, Équipements & Transports J.-Denis Picard**

- Le camion Western Star est en fonction depuis environ deux (2) semaines.
- Les responsables et la direction planifient les travaux qui seront effectués cet été.

#### **Information, Communications & MADA Sylvie Veilleux**

MADA – Comité famille :

Une rencontre a eu lieu le 15 janvier 2015.

Madame Sylvie Veilleux lance un appel à tous afin de recruter une personne aînée demeurant au village. Le comité cherche un logo représentant la vie de famille à Stratford.

À cette rencontre, un portrait de la communauté a été déposé par notre chargée de projet, madame Nancy Nadeau, comprenant (âge, revenu, etc.) l'identification des programmes disponibles à Stratford ainsi que les groupes communautaires actifs. Ce portrait sera publicisé en vue d'une prochaine consultation publique, point de départ de l'élaboration d'une politique MADA.

Sujet non traité.

Domaine Aylmer :

Les élus travaillent sur un projet d'entente en vue de louer le Domaine Aylmer. Les services offerts seraient : buffet, cantine, activités de loisir, méchouis et traiteur.

Monsieur André Gamache ajoute que ce projet va réanimer le Domaine Aylmer : le rendre disponible à la population tout en abaissant les coûts reliés à celui-ci. Le conseil cherche une formule gagnant-gagnant.

Le contrat d'enfouissement des matières résiduelles vient à échéance. Une analyse du dossier a permis de réduire le coût d'environ 5000 \$ (sujet traité au point 6.1).

Monsieur J.-Denis Picard rappelle l'importance que le contribuable doit apporter à la récupération. Tous y gagneront.

Centre communautaire :

Une rencontre a eu lieu avec un spécialiste en chauffage et climatisation. Il analyse présentement nos systèmes existants (huile et électricité) et doit nous revenir sur la solution la plus avantageuse en termes de consommation énergétique.

Remplacement des fenêtres :

Appel d'offres en préparation.

Cache-oreilles :

Augmentation des participants (92 raquetteurs), introduction de nouveautés (tire sur la neige, disco sur glace) et belle ambiance : ce fut un succès.

Activité intergénérationnelle à venir :

38 adultes et 52 enfants partageront le dîner du 5 février, suivi d'un atelier de tricoton. Le travail collectif (tricoton) servira à souligner le centième anniversaire du Cercle de Fermières Stratford. Les plaisirs d'hiver seront aussi à l'honneur en après-midi.

Les fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique seront rencontrés afin de procéder à l'analyse des services incendie des petites municipalités : le but étant d'en augmenter l'efficacité à un moindre coût. Le dossier a été réactivé et les frais seront absorbés par le ministère.

Les membres du Conseil et la direction ont assisté à :

- la rencontre annuelle avec Me Bernadette Doyon;
- une rencontre annuelle avec notre député monsieur Ghislain Bolduc afin de lui faire part de différentes revendications ou propositions d'amélioration de certaines lois.

En réponse à une question d'un contribuable à la séance du conseil du 12 janvier 2015 : il y a eu trente-six (36) rencontres du comité d'orientation.

## **2- Administration**

### **2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu :

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2015-02-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **2.2 Envoi des comptes de taxes : personnel supplémentaire**

Considérant le travail supplémentaire occasionné par l'envoi des comptes de taxes;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

Que la Municipalité retienne les services de trois (3) personnes au taux horaire de 12 \$ afin de supporter la direction dans cette tâche.

2015-02-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **3- Aqueduc et égout**

### **3.1 Rue du Parc – Mandat firme génie-conseil**

Attendu que les sommes nécessaires sont actuellement disponibles au niveau de la TECQ 2014-2018;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford procède à un appel d'offres sur invitation auprès des firmes de génie-conseil suivantes : EXP! (Teknika), Cima+ et SNC Lavalin afin de préparer et élaborer les plans et devis pour la restauration, le remplacement des

réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'ajout d'un réseau d'égout pluvial de la rue du Parc sur une longueur de +/- 130 mètres.

2015-02-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **4- Sécurité publique**

Sujet traité précédemment.

#### **5- Voirie**

##### **5.1 Amélioration du réseau routier – Subvention**

Considérant que le MTQ a confirmé une subvention de 25 000 \$ à la Municipalité du Canton de Stratford (dossiers 22301-1 et 22107-1) afin d'améliorer son réseau routier pour les années 2014 à 2017;

Considérant que des travaux ont été effectués dans les chemins suivants : chemin de l'Anse-Maskinongé, rang des Érables et rang Elgin;

Considérant que la Municipalité a investi la somme de 51 365 \$ dans lesdits chemins;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ces chemins pour un montant subventionné de 25 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

2015-02-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **6- Urbanisme et environnement**

##### **6.1 Contrat d'enfouissement des matières résiduelles**

##### **Entente intermunicipale pour l'enfouissement des déchets ultimes**

ENTRE

**La Régie du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 107 du chemin Maine Central à Bury, Québec, ici représentée par la présidente madame Nicole Robert et par le directeur général par intérim, monsieur Claude Brochu dûment autorisé aux termes d'une résolution de la Régie .

Ci-après appelé **Valoris**  
ET

La Municipalité du Canton de Stratford, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, Québec, G0Y 1P0, ici représentée par monsieur André Gamache, maire et madame Manon Goulet, directrice-générale, dûment autorisés au terme d'une résolution de la Municipalité.

Ci-après appelée **La Municipalité**

Appelées conjointement **Les parties**

**ATTENDU** que Valoris opère au 107 chemin Maine Central à Bury un lieu d'enfouissement technique (LET) conformément au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (L.R.Q., c.Q-2);

**ATTENDU** que Valoris doit sécuriser l'approvisionnement des matières à son LET afin d'en maximiser la rentabilité et le succès;

**ATTENDU** que Valoris peut recevoir des matières résiduelles, outre celles des municipalités membres, de toute personne physique ou morale, et cela aux conditions qu'elle détermine;

**ATTENDU** que Valoris a fait une offre à la **Municipalité du Canton de Stratford** afin qu'elle signe une entente à la fin de son entente actuelle et que la Municipalité a accepté les conditions par sa résolution n° 2015-02-09;

**ATTENDU** que les parties possèdent les pouvoirs nécessaires pour conclure la présente entente;

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Article 1

PRÉAMBULE

1.1 Le préambule de la présente en fait partie intégrante comme si au long récit.

Article 2

OBJET

2.1 La présente entente a pour objet de définir les conditions sous lesquelles Valoris procèdera à l'enfouissement des déchets ultimes en provenance de la Municipalité au LET de Bury.

Article 3

MODALITÉS

3.1 La Municipalité s'engage à acheminer au LET de Bury l'ensemble des déchets ultimes en provenance de sa collecte municipale. En 2014, la quantité des déchets enfouis a été d'environ 500 tonnes. La Municipalité sera responsable de l'acheminement des déchets ultimes jusqu'au LET de Bury. Valoris se réserve le droit de refuser les déchets ultimes qui ne respectent pas la réglementation en vigueur.

3.2 Les heures d'ouverture au LET de Bury sont les suivantes : entre 7 h et 17 h, du lundi au vendredi inclusivement, ainsi qu'entre 8 h 30 et 12 h les samedis, sans restriction pour les journées fériées, à l'exception du 25 décembre et du 1er janvier. En période d'été, le LET ferme à 18 h du lundi au vendredi

3.3 Tous les chargements seront pesés à la balance de Valoris et un bon de pesée sera remis au transporteur. Une copie des bons de pesée sera également jointe aux états de compte de la Municipalité.



- 3.4 Valoris se réserve le droit de trier et de valoriser les déchets ultimes apportés à son LET avant de les enfouir.
- 3.5 Toute modification à la présente entente devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

#### Article 4

#### Prix

- 4.1 Jusqu'au 31 décembre 2015, le tarif de disposition des déchets ultimes sera de soixante dollars (60,00 \$) la tonne métrique reçu. À ce tarif doivent s'ajouter toutes les taxes et redevances exigées par le gouvernement, ce qui représente actuellement vingt et un dollars et 65 cents (21,65 \$) la tonne.

Pour les années subséquentes, le tarif sera au maximum dix dollars (10 \$) de plus que le tarif payé par les municipalités membres de Valoris.

- 4.2 La facturation par Valoris à la Municipalité se fera mensuellement. Les montants ainsi facturés seront payables dans les trente (30) jours suivant la date de facturation.

#### Article 5

#### Durée

- 5.1 La présente entente prendra effet le 1<sup>er</sup> février 2015 et se terminera le 31 décembre 2017.
- 5.2 Il n'y aura pas de renouvellement automatique de l'entente à l'expiration de celle-ci.

#### Article 6

#### Force majeure

- 6.1 Si l'une ou l'autre des parties est incapable de fournir les prestations à la présente entente, en tout ou en partie, à la suite d'un événement de force majeure tel que guerre, inondations, explosion, sabotage, lois, règlements ou décrets émanant de tout gouvernement, ministère ou organisme, celle-ci ne devra pas être tenue responsable envers l'autre de n'avoir pu fournir les prestations prévues à la présente entente.

#### **Résolution :**

Considérant que le coût d'enfouissement des matières résiduelles est moindre chez Valoris, soit 60 \$ la tonne métrique, comparativement à Gesterra;

Considérant que des équipements nouveaux seront en fonction en 2015 afin de réduire le tonnage à enfouir améliorant ainsi notre performance à l'élimination de ces matières;

Considérant qu'une amélioration de notre performance va se traduire par une augmentation des prochaines subventions;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

D'autoriser monsieur André Gamache, maire, ainsi que madame Manon Goulet, directrice générale, à signer une entente intermunicipale pour l'enfouissement des matières ultimes.

---

Monsieur André Gamache ajoute que Stratford est pénalisé considérant le nombre élevé de non-domiciliés, ce qui occasionne un retour moindre en redevances, car celles-ci sont calculées à partir des données du MAMOT qui n'incluent pas les non-domiciliés, alors qu'ils génèrent des matières résiduelles en quantité notable.

## 6.2 Appui à l'APPLE – Subvention Fonds bassin versant

Considérant que l'Association pour la protection du lac Elgin travaille ardemment à l'amélioration des écosystèmes aquatiques;

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford désire encourager la démarche de l'APPLE afin d'obtenir une aide financière;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,  
Et résolu :

D'appuyer fortement la demande de l'APPLE visant les volets suivants :

1. Un diagnostic environnemental de trois (3) tributaires;
2. Un suivi de la qualité de l'eau;
3. Une sensibilisation des riverains et résidents.

2015-02-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 7- Loisirs et culture

Sujet non traité.

## 8- Affaires diverses

### 8.1 Journées de la persévérance scolaire

Considérant que le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford désire soutenir les jeunes;

Considérant qu'elle désire poser un geste symbolique;

Il est proposé par madame Julie Marcotte,  
Et résolu :

De désigner les dates du 16 au 20 février 2015 comme Journées de la persévérance scolaire.

2015-02-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 9- Liste de la correspondance

### Offres de services

- Transport Adrien Roy & Filles inc. : chlorure de calcium

## 10- Période de questions

**11- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce deuxième (2<sup>e</sup>) jour de février 2015.

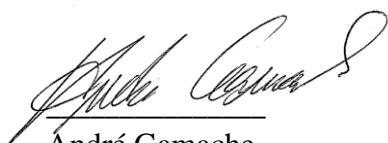
**12- Levée de la session régulière**

Il est proposé par monsieur André Gamache,  
Et résolu :

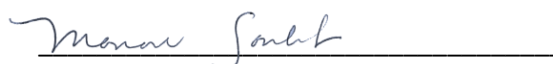
Que l'assemblée soit levée à 20 h 30.

2015-02-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache  
Maire



Manon Goulet  
Directrice générale/secrétaire-trésorière